

info

JOURNAL INTERNE DE LA BCU FRIBOURG / INTERNE ZEITUNG DER KUB FREIBURG

La formation à l'information scientifique et technique (IST) dans l'enseignement supérieur

Colloque à l'Université de Paris 8.
Vendredi 19 février 1999

Le volume et l'influence de l'information dans le monde contemporain ne cessent de s'accroître et les outils et les infrastructures technologiques y donnant accès de se développer. Toutefois, les compétences nécessaires à l'exploitation et à la maîtrise effectives de cette information peinent à suivre l'évolution. Ce constat a poussé depuis quelques années les pouvoirs publics et les

PARIS 8

UNIVERSITÉ VINCENTINES - SAINT-DENIS

instances scientifiques françaises à multiplier les efforts pour introduire et développer des programmes et des pédagogies de formation à l'usage de l' "information scientifique et technique" (IST) dans les établissements de l'enseignement supérieur. Des appels d'offres et des mesures de soutien se sont multipliées ainsi que des associations, des groupes de travail avec leurs corollaires d'ateliers et de moments de réflexion. Le colloque tenu à l'Université de Paris 8 – un des établissements à l'avant-garde dans ce domaine – voulait rassembler les trois principaux acteurs de ce processus: les décideurs politiques (*Ministère de l'Éducation nationale - Sous-direction des bibliothèques et de la documentation*), l'Université (*CPU - Conférence des présidents d'université*) et les

Sommaire

<i>La formation à l'information</i>	1
<i>Charles-Aloyse Fontaine (1754-1834),</i>	6
<i>Postulat sur l'extension de la BCU</i>	13
<i>«MONNA»: feuilleton (III)</i>	16
<i>...des personnes</i>	23
<i>Théâtre: «Maudit destin»</i>	25
<i>La BCU de Timisoara</i>	27
<i>Roman, mode d'emploi: exposition</i>	29
<i>Une affaire de coeur</i>	30
<i>Le mot du Directeur</i>	32

Mars-Avril / März-April 1999

bibliothèques (*ADBU - Association des directeurs de la documentation et des bibliothèques universitaires*). Le programme très (voire trop) dense était axé sur la présentation d'expériences françaises et de modèles en cours à l'étranger.

Définition et évaluation des besoins

Pour Gérard Losfeld, Président de l'Université de Lille III – qui s'exprimait sur l'usage de l'information et l'enseignement d'une discipline – il n'y a pas d'information sans un sujet capable de la recevoir, de l'utiliser et de lui donner un sens. Des compétences qui se sont modifiées avec l'accès direct aux multiples bases de données dont l'usage exige plus le développement d'un savoir opératoire et de talents d'élaboration qu'une connaissance factuelle axée sur la compilation. Ce constat impose une rénovation pédagogique qui renforce la capacité à structurer l'information et à assimiler un savoir bien davantage "cru" (instable) que "cuit" (stable). Les programmes de "formation à l'usage de l'information" organisés en France au cours de ces dernières années visent à combler le décalage entre ces nouvelles exigences et le système éducatif en vigueur.

Selon Claude Jolly, Sous-directeur des bibliothèques et de la documentation, cet effort vise autant les connaissances de base que les compétences méthodologiques. Chargé de présenter les récentes conclusions d'un groupe de travail du *Ministère de l'Éducation nationale* sur la formation à l'IST, il énumère en trois points le cadre opératoire de son développement:

- définition des besoins (capacité à maîtriser l'IST, sa surabondance, ses canaux de diffusion et son perpétuel changement),
- bilan et évaluation de la situation actuelle,
- formulation de réponses (par une stratégie globale visant la valorisation et la reconnaissance de cet apprentissage et son inscription dans les cursus d'études).



Unité Régionale de Formation à l'Information
Scientifique et Technique

Les relations entre formations dispensées, pratiques observées et services disponibles dans le domaine des ressources électroniques a fait l'objet de l'exposé de Ghislaine Chartron de l'Urfist de Paris. Elle encourage une évaluation régulière des besoins (par le biais d'enquêtes et d'échanges entre étudiants et responsables de la formation) ainsi qu'une attention constante aux tendances et à l'évolution des services proposés sur Internet (offre intégrée de catalogues, périodiques en ligne, banques de données bibliographiques, guides de ressources, etc.).

Quelques exemples français

L'Université de *Cergy-Pontoise* (représentée par son président, Bernard Raoult) mise sur la prise de conscience du rôle de la formation à l'IST dans le cursus universitaire et sur l'élaboration d'un "outillage", couvrant aussi bien les ressources traditionnelles que les données stockées sur Intranet ou accessibles via Internet. La formation, qui vise la

1^{ère} année de premier cycle des sciences, se compose d'un cours magistral et de séances de travaux dirigés, suivis d'un stage qui s'achève avec la réalisation d'un document multimédia qui alimentera la banque de ressources numérisées. A l'issue de cette formation pluridisciplinaire l'étudiant sait utiliser la plupart des supports liés aux nouvelles technologies: CD-ROMs, banques de données, logiciels spécialisés, navigateurs, moteurs de recherche, etc. L'expérience sera bientôt élargie aux autres facultés.

Un programme de formation à la méthodologie documentaire est aussi proposé à l'ensemble des étudiants de 1^{ère} année de premier cycle de l'Université de *Toulon* et du *Var*. Présentée par Jacques Kériguy, directeur du Service commun de la documentation, cette expérience mise en place en 1996 dans chaque unité de formation et de recherche, se situe dans une démarche globale de lutte contre l'échec. Elle s'est soldée par une meilleure insertion du service de documentation dans l'université ainsi que par une meilleure utilisation des ressources documentaires par les étudiants. Malgré cela l'organisation a souffert d'une insuffisante mobilisation des enseignants pour définir les contenus et encadrer les tuteurs. D'où la question fondamentale posée tout au long de ce colloque : quelle place occupent ou doivent occuper les bibliothécaires dans le dispositif pédagogique de l'université ?

Une interrogation à laquelle semble répondre indirectement Alain Coulon, professeur à l'université de *Paris 8*, directeur du *Centre d'initiation à l'enseignement supérieur* de la Sor-

bonne et spécialiste de l'évaluation des actions de formation dans la réussite des étudiants. Riche d'une longue expérience – des cours de méthodologie documentaire ont été introduits déjà en 1984 à *Paris 8* dans les premiers cycles universitaires – il montre l'efficacité de tels enseignements sur la "carrière" de l'étudiant, en estimant qu'ils contribuent à ce qu'il appelle "l'affiliation" des étudiants de première année. D'après Alain Coulon, l'enseignement de la méthodologie documentaire permet au sujet de réaliser de façon compétente les trois opérations fondamentales de tout apprentissage intellectuel, qui sont penser, classer et catégoriser.

D'où la nécessité d'introduire la formation documentaire déjà dans l'enseignement secondaire, expérience présentée par Jean-Louis Charbonnier de l'*Institut Universitaire de Formation des Maîtres* de Nantes. Au moyen d'une "pédagogie par objectifs" on vise l'acquisition de comportements documentaires indépendamment des contenus, de la définition de l'objet jusqu'à la constitution de la documentation. C'est ainsi que dans certains lycées le service de documentation conçu pour les enseignants est devenu un lieu de formation pour les élèves : les objets d'apprentissage se sont didactisés jusqu'à former une discipline.

Les modèles étrangers

Ian Winkworth, "Director of Information Studies" à l'Université de *Northumbria at Newcastle*, a présenté le programme britannique en matière de formation aux sciences de l'information *EduLib*. Il a rappelé que parmi les objectifs d'une formation universitaire,

mise à part une bonne connaissance de la discipline, il y a des compétences de base qui englobent la maîtrise de l'information (et des technologies de l'information) associée aux méthodes d'apprentissage et de recherche (traitement et usage des données). Cette maîtrise inclut :

- les sources d'information primaires et secondaires, sous toute forme ;
- les critères d'évaluation de l'information ;
- les méthodes de "navigation" et les techniques de manipulation des données ;
- l'utilisation des données (citations et droits d'auteur) ainsi que celle des outils informatiques (PC, logiciels, applications etc.).

Dans ce processus Ian Winkworth attribue aux bibliothécaires un rôle de choix en raison de leur expérience quotidienne des étudiants et des chercheurs en "quête" d'informations (ce statut de premiers prestataires de ces services est d'ailleurs reconnu de longue date en Grande-Bretagne!).

La formation s'articule en 4 parties (visites d'orientation, sessions de formation en groupes, travaux pratiques et services complémentaires personnalisés) et est assurée par des "bibliothécaires spécialisés" en liaison avec les enseignants et appuyé par une équipe technique.

EduLib

Le programme *EduLib* définit et assure la formation des formateurs et encourage les changements culturels nécessaires dans les

institutions concernées : 200 documentalistes issus de 100 établissements ont ainsi été formés et leur rôle dans l'enseignement reconnu! La clé de cette réussite réside dans la pertinence et la qualité de la formation (contenus, niveau, évaluation) mais surtout dans une prise en compte positive des enseignants (usage plus vaste et efficace de la bibliothèque, meilleurs résultats dans les études) et dans son intégration au cursus universitaire.



EduLib fait partie d'un autre programme plus vaste *elib* (Electronic Libraries Programme), fruit de la collaboration entre 120 universités et collèges britanniques dont le rôle est de développer des services (informatiques, académiques, éditoriaux etc.) et une culture du changement. La plupart des 80 projets – menés en partenariat avec un financement de 50 millions de francs sur 6 ans – concernent l'édition électronique, le repérage des ressources, la fourniture de documents et le stockage électroniques, la numérisation et la conservation, la formation et l'accompagnement des changements. Dans plus de la moitié des universités britanniques on assiste à la convergence des services informatiques des bibliothèques, de l'enseignement et de l'administration de l'Université autour d'une stratégie commune de l'information.

Richard Laverdière, conseiller à la documentation à l'Université Laval, a présenté une vue panoramique des ressources et des nombreuses activités documentaires développées dans les bibliothèques universitaires du Québec :

- les projets collectifs émanant des établissements membres de la conférence des recteurs d'université (*Crepuq*) ;
- les ateliers pratiques à l'intention des responsables de la formation documentaire dans les bibliothèques ;
- les actions favorisant l'intégration de la formation documentaire au curriculum d'études (cours crédités) ;
- les divers niveaux de formation documentaire et les outils de communication et d'information utilisés ;
- les associations professionnelles concernées.

Ces informations sont accessibles depuis le site web du Groupe de travail sur la formation documentaire de la *Crepuq*.

groupe **EduDOC**
un nouvel outil pour favoriser la formation documentaire.

L'exemple de la Belgique est tout aussi instructif. L'université de Liège accueille depuis 1989 un "Groupe formation des utilisateurs". Devenu *EduDoc* et constitué récemment en association sans but lucratif le groupe va mettre sur pied une structure permanente d'appui et de recherche en formation documentaire.

Les travaux des *Ateliers Francophones pour la formation documentaire* (1997), fruit de la collaboration entre bibliothèques francophones de Belgique et du nord de la France, ont abouti, là aussi, à la définition d'une stratégie commune :

- définition d'un projet pédagogique entre les catégories professionnelles concernées (bibliothécaires, enseignants, étudiants) ;
- repérage et mise en commun des moyens didactiques et d'espaces d'échange entre bibliothécaires et enseignants (sites web, listes de discussion, ateliers etc.) ;
- effort en vue d'une reconnaissance de la formation documentaire par les enseignants et les décideurs (évaluation de l'impact, marketing, stratégie de "contamination", légitimation et officialisation) ;
- formation des formateurs à la fois didactique et pratique (par modules, stages ou ateliers).

La formation va privilégier le moment de l'entrée dans le monde universitaire (1^{er} cycle) et celui de la "spécialisation" disciplinaire.

Conclusion

Dans ses conclusions le britannique Ian Winkworth évalue les facteurs de réussite des projets liés à la formation à l'IST : le 10% du mérite revient à la technologie, le 20% à l'information et le 70% aux ressources humaines ou à ce qu'il appelle "la culture globale de l'organisation".

Tout les intervenants ont souligné l'importance fondamentale de ce changement de mentalité. La formation à l'IST touche à

l'ensemble de la démarche de recherche documentaire. Au-delà de la seule utilisation des moyens et outils, la formation documentaire ne peut se limiter à la seule action des bibliothécaires et au seul territoire de la bibliothèque : les actions réussies sont basées sur des partenariats – notamment entre enseignants et professionnels.

Une telle réflexion pourrait être proposée à Fribourg par l'organisation d'une rencontre sur le même modèle que celle proposée à Paris 8, avec la participation des professionnels de la formation documentaire, de représentants du corps enseignant de l'Université et des collègues, ainsi que des services de formation continue et de l'enseignement associé aux nouvelles technologies.

Claudio Fedrigo

Adresses utiles

Edutec (Suisse) - Formation universitaire et nouvelles technologies : http://www.edutec.ch/cdu-tech/index_f.asp

NTE (Fribourg/Suisse) - Centre Universitaire Nouvelles Technologies et Enseignement : <http://www.unifr.ch/ntc/>

Formist (France) - Réseau francophone pour la formation à l'usage de l'information dans l'enseignement supérieur : <http://domino.cnssib.fr/formist/index.htm>

Urfist (France) - Unité régionale de formation à l'Information scientifique et technique. Urfist-Paris : <http://www.ccr.jussieu.fr/urfist/>

Enssib (France) - Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques <http://www.cnssib.fr/>

ADBU (France) - Association des directeurs de la documentation et des bibliothèques universitaires : <http://www-sv.cict.fr/adbu/accueil.html>

EduDoc (Belgique) - Outil pour favoriser la formation documentaire : <http://rccoda.fsagx.ac.be/edudoc/>

eLib (Grande-Bretagne) - Electronic Libraries Programme : <http://www.ukoln.ac.uk/services/elib/>

edulib (Grande-Bretagne) - Higher education library and information services community : <http://www.hull.ac.uk/edulib/index.html>

Formadoc/Ressources (Québec) - Répertoire des ressources en formation documentaire et en culture de l'information : <http://juno.concordia.ca/news/bif.html>

Crepuq/Groupe de travail sur la formation documentaire (Québec) : <http://juno.concordia.ca/news/formadoc/groupeformadoc.htm>

A consulter :

Alain Coulon, "Penser, classer, catégoriser : l'efficacité de l'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires : le cas de l'Université de Paris 8". Paris, 1999, 65 p.

"La formation des usagers". Bulletin des Bibliothèques de France, 1 (1999)

"La formation documentaire". Actes du Colloque de l'ABCDEF : Université Laval, Québec, 23-25 octobre 1995, Montréal : Ed. AUPELF-UREF, 1999

impresum

BCU-INFO. *Journal interne de la BCU Fribourg. Parution trimestrielle.*

Michel Doussé,
Claudio Fedrigo,
Regula Feitknecht,
Christian Mauron.

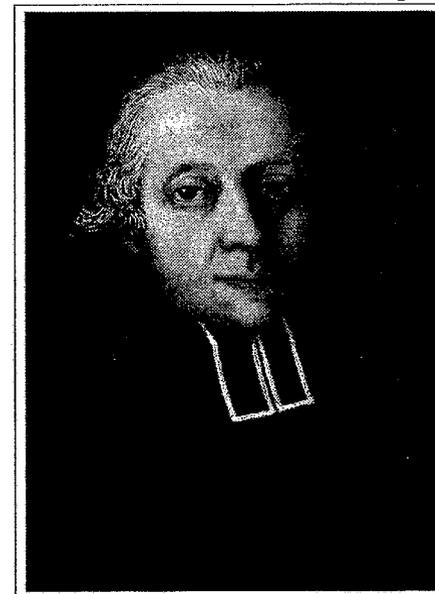
Délai de rédaction :
les textes sont
remis à l'équipe de
rédaction jusqu'au
5 du mois de parution.

Charles-Aloyse Fontaine (1754-1834), ecclésiastique éclairé *Fribourg se donnera un nouveau lieu de mémoire sur le plateau de Pérolles*

Ce printemps, la commune de Fribourg va enfin reconnaître officiellement un ecclésiastique remarquable qui, à 45 ans, est entré en «République» (1798-1803), a séduit à titre posthume les radicaux de 1848, pour mieux sombrer dans l'oubli. Son cousin, le Père Girard, trône en statue sur la place des Ormeaux, l'abbé Bovet a trouvé un coin discret au fond des Grand-Places. Le Grand-Conseil réhabilite Julien de Schaller (28.11.98), un chef de file notoire de 1848.

conservateur, a pu convaincre la commune de Fribourg de consacrer son nom sur l'espace en cours d'aménagement du Plateau de Pérolles.

*Anonyme,
Portrait du chanoine Fontaine vers 1800. Coll. part.*



Le portrait du chanoine Fontaine qui vient d'être restauré (1998) rappelle aux visiteurs du Musée d'histoire naturelle qu'il fut un des membres fondateurs de cette institution. Suite à une idée que j'avais émise, M. André Fasel,

Mais qui était le chanoine Fontaine? Le jeune étudiant que j'étais dans les années 60, très conservateur et traditionaliste, intégré normalement dans la sphère bourgeoise de cette bonne ville de Fribourg peu encline à se «révolutionner» fut appâté par un article des *Annales fribourgeoises* signalant que le chanoine Fontaine disait en 1808 ne voir de Fribourg «qu'une Sibérie de la Suisse où l'on apprend la naissance des grands hommes qu'après leur mort. Que l'on ne possédait que ... des moines pour nous gouverner». Le sujet de mon mémoire de licence était né ... et le chanoine Fontaine ne m'a plus quitté, ce qui me pousse à me voir aujourd'hui à la fois bénédictin paisible (Bibliographie fribourgeoise), mais aussi d'humeur moins sage et sur certains points plus révolutionnaire qu'il y a trente ans.

La BCUF qui vient de fêter ses 150 ans peut être fière d'avoir conservé dans ses fonds manuscrits et sur les rayons en magasin les documents essentiels qui ont permis l'élaboration de mon mémoire. Et 1998, année souvenir pour une Suisse qui ne sait plus trop historiquement parlant où se trouvent ses racines (1648, Traité de Westphalie à Münster et reconnaissance de fait de la Confédération Helvétique, 1798 Invasion française, naissance d'une République helvétique devançant 1848 que l'on pourrait tout aussi bien considérer que 1291 dans l'espace-temps comme date de référence pour une fête nationale de la Suisse d'aujourd'hui). L'exposition du Musée d'art et d'histoire en automne 1998 m'a permis de réactualiser le chanoine Fontaine dans le contexte socio-culturel fribourgeois à l'aube

du 19^e siècle. Les lecteurs intéressés y trouveront mieux que dans mon mémoire une approche synthétisée de ce que fut le chanoine Fontaine, que je considère personnellement comme le Père de l'histoire fribourgeoise. Voir aussi mon texte dans les *Annales fribourgeoises* (1965/66) et les *Annales Benjamin Constant* (1996).

... et le chanoine Fontaine ne m'a plus quitté, ce qui me pousse à me voir aujourd'hui à la fois bénédictin paisible, mais aussi d'humeur moins sage et sur certains points plus révolutionnaire qu'il y a trente ans.

Le Cabinet des manuscrits de la BCUF conserve la plus grande partie des oeuvres manuscrites du chanoine (Correspondance avec Mgr Wessenberg surtout, le grand battu du Congrès de Vienne en 1815), ses sermons, ses réflexions philosophiques et religieuses, ses compilations historiques (*Collection diplomatique* en 24 vol.), des pièces diverses. Une grande partie des incunables de la BCUF ont fait partie de son talent de collectionneur. Mon mémoire de licence donne la liste d'environ 1500 ouvrages de sa bibliothèque, souvent annotés, retrouvée au Couvent des Cordeliers. Il y en aurait autant à la BCUF: je n'en ai pour l'instant répertorié qu'une centaine. Il fut un membre enthousiaste du Conseil d'Education sous la République helvétique, un des animateurs de la *Société économique* créée en 1813 (Fonds en magasin connu sous la cote Soc. Lect) et partisan de la création d'une Biblio-

thèque publique que le chanoine aurait vue aux Cordeliers. Cela fit polémique. La célèbre enquête Stapfer sur les écoles et les considérations du chanoine existe aux Archives fédérales. Sa collection géologique est au Musée d'histoire naturelle, son herbier à l'Institut de Botanique. Sa collection de monnaies serait au Musée d'art et d'histoire qui serait également en possession de la collection de ses tableaux y compris des aquarelles de lui-même sur les costumes fribourgeois. Partisan de réforme liturgique, il remit en usage un bréviaire lausannois (en fait parisien) qui connut une histoire mouvementée: contesté par l'autorité, il ne fut interdit qu'en 1848, mais Fontaine ne fut jamais expressément condamné par Rome. Grand chantre de Saint-Nicolas, il milita pour un renouveau musical et l'usage de la langue française en liturgie. Doué pour les langues, il maîtrisa parfaitement l'allemand, le latin et le grec, a des connaissances de l'hébreu, a rêvé de traduire la bible en patois, participa aux fouilles archéologiques d'Avenches (Commentaires sur des dessins du peintre Curty). Pour situer la place méconnue du chanoine Fontaine, je termine par trois éléments extraits de *Fribourg 1798. Une révolution culturelle?*

Fontaine dans son propre miroir

«Il est bien singulier que par 43 ans de travaux consécutifs dans la même ville, je n'aie pas encore pu fixer l'opinion publique sur mon compte. Il est des gens qui m'habillent en demi-saint, et ils se trompent; d'autres, au contraire, m'habillent en diable et ils se trompent encore, car je n'irai point

sans doute accuser leur erreur d'être volontaire. Cependant à moins que mon miroir ne soit un menteur, il me semble que le dernier des costumes me va encore plus mal que le premier.» Dans son testament auquel Berchtold ne semble accorder aucun crédit, Fontaine affirme: «Ce sont tous les principes que j'ai puisés auprès des Jésuites qui ont fait le bonheur de ma vie». Ce qui n'implique pas forcément accord sur la conduite politique de certains de ses confrères et leurs vues trop conservatrices, spécialement en matière d'enseignement.

"Il est des gens qui m'habillent en demi-saint, et ils se trompent; d'autres, au contraire, m'habillent en diable et ils se trompent encore, car je n'irai point sans doute accuser leur erreur d'être volontaire"

Par contre, le fameux pamphlet-pastiche du chanoine par Montenach, le père Marchand et de manière plus surprenante Grégoire Girard, suite à la «Réponse d'un citoyen helvétique au Prince Charles d'Autriche» (1799), (brochure anonyme où tout le monde avait reconnu Fontaine affichant ses convictions libertaires et égalitaires) est bien dans l'air du temps. Considéré comme odieux par Auguste Schorderet qui s'exprime en 1920 dans une tonalité qui se ressent de la guerre 14-18, ce pamphlet mériterait aujourd'hui une autre analyse. S'il n'en demeure pas moins excessif au regard de toute l'œuvre léguée par le chanoine, il n'en est pas moins compréhensible à l'époque où le pays

envahi est partagé entre ceux qui veulent entrer rapidement dans un monde en pleine évolution et ceux qui pour différentes raisons la freine parce qu'ils n'en voient que les excès. Et à tout prendre ce pamphlet recouvre quelques traits pas forcément faussés du fougueux chanoine qui eut le tort de devancer son temps et surtout de choquer ses contemporains.

Fontaine pastiché par ses contemporains

«Je commençai par être enfant de boutique; j'appris ensuite un peu de latin, ce latin me procura l'entrée dans l'ordre des Jésuites que je trompai par mon hypocrisie jusqu'au moment de leur extinction. Dès lors mon mérite fut longtemps étouffé sous la poussière des écoles, j'essayai de me lancer à de plus hautes destinées... Je me vis donc transformé en chanoine, mais en chanoine ordinaire, et cette égalité ne pouvait suffire à mes sentiments d'honneur. Il fallut avoir cependant patience, notre Prévôt n'avait pas envie de mourir pour me faire plaisir... Je voulais être savant. Je ramassai des livres de tous formats et de toutes langues, et sans les lire, je m'imaginai les avoir dans la tête. Un cabinet d'histoire naturelle augmenta ma collection scientifique, sans étendre beaucoup mes connaissances. Cependant, je crus en savoir assez pour prétendre à la mitre. J'avais déjà conçu cette idée à Paris dans un délire de six semaines, et je ne la quittai plus... La Révolution faisait des progrès rapides en France... Dès lors je commençai à développer les grands-principes dans la maison d'un oncle respectable que j'affligeai... par mon goût pour le sans-culotisme.

On se trompa cette fois comme en beaucoup d'autres occasions. On me crut épris de l'égalité, et je ne l'étais que de ma personne... Fidèle à mes nobles principes, je voulus m'associer de quelques manières aux nouvelles autorités. Je rampai et m'élevai à propos. Je montrai de la chaleur ou de la modération, suivant les circonstances et je puis me flatter que j'obtins quelques succès... Sous les faux décors du bien public, j'avançai quelques unes de mes idées. Je voulais établir un archevêché en Suisse, une université et une bibliothèque publique à Fribourg... Mais en attendant quelque chose de plus saillant, je dus me contenter pour le moment d'être membre du Conseil d'«Education».

***On l'a dit décrié et méconnu
(aucun monument, aucune rue
ne rappelle sa mémoire), on le
découvre savant, travailleur
infatigable.***

Fontaine dans le miroir du temps

On l'a dit décrié et méconnu (aucun monument, aucune rue ne rappelle sa mémoire), on le découvre savant, travailleur infatigable. Faut-il voir dans le chanoine, un ecclésiastique érudit, père de l'histoire fribourgeoise? Un jacobin révolutionnaire, un ex-Jésuite séculier toujours proche de l'Ordre? Un ecclésiastique progressiste à la limite de l'orthodoxie? Un centriste modéré ou un radical avant la lettre, un saint ou un diable? Les jugements souvent passionnés, pas toujours objectifs, mais intéressants, n'ont pas

manqué. Le Dr Berchtold, lorsqu'il publia sa *Notice sur la Chambre des Scholares* utilise l'histoire à la défense du radicalisme de 1848 : «Toute la vie de M. Fontaine est un antagonisme perpétuel entre une raison éclairée et un caractère timide, entre l'éducation qui pervertit et la réflexion qui se ravise, entre l'esprit de libre examen et une conscience timorée; en un mot, entre la foi et le doute, l'instinct et la doctrine, l'autorité de la parole et celle de la pensée». Autre personnalité du régime issu de 1848, Alexandre Daguët souligne que, après le Père Girard, Fontaine fut «le prêtre le plus libéral et le plus éminent du diocèse, le plus illustre aussi et le père de l'histoire de notre canton». Eugène Dévaud s'il relève le caractère emporté du chanoine où le dynamisme se mêle à la violence de l'expression, «nature bien trop fouguese, indépendante, susceptible et irritable pour ne pas se cabrer à la moindre observation» précise que «Berchtold et Daguët, qui en 1848, se réclamaient du Père Girard, auraient pu tout aussi bien, et avec plus de raison même se réclamer de Fontaine et de ses collaborateurs... L'influence profonde qu'exerça le Père Girard sur l'école fribourgeoise, c'est Fontaine qui l'a rendue possible». La thèse de Louis Sudan sur l'école fribourgeoise à l'époque de la Restauration (1934) accepte les points de vue de Mgr Dévaud et ne porte pas de jugement particulier sur Fontaine. Tobie de Raemy par contre admet dans son ouvrage sur l'émigration française le principe du jacobinisme du «terrible chanoine», prompt à tout critiquer et n'usant de sa plume que pour relever les torts de l'Ancien régime. Mgr Louis

Waeber, auteur d'un article sur l'épisode du Bréviaire lausannois trouve chez Fontaine «une préoccupation des détails courants et de la vérité historique, afin de permettre au lecteur de porter une appréciation; puis des protestations que le chanoine manque rarement de renouveler contre tout formalisme en matière religieuse; enfin une haute estime qu'il avait de la valeur de l'instruction

***... le caractère emporté du chanoine
où le dynamisme se mêle à la
violence de l'expression, «nature
bien trop fouguese, indépendante,
susceptible et irritable pour ne pas
se cabrer à la moindre observation»***

*Anonyme, Portrait de Charles-Aloyse Fontaine enfant.
Coll. part.*



dans laquelle il voyait le remède aux divers maux, même aux écarts d'ordre moral».

Fontaine qui ne voyait dans la Trappe et les émigrés «qu'un éteignoir de lumières» fait dire à Georges Andrey que «cet ecclésiastique libéral favorable à une évolution plus qu'à une révolution» était, avouons-le, «un partisan convaincu de réformes radicales dans l'Eglise, telle la suppression des couvents, de ceux des trappistes en tous cas». Georges Bavaud, lui, analyse Fontaine et les libertés religieuses à la lumière du Concile. Il fait remarquer que l'oecuménisme ou la tolérance prônée par Fontaine ne se réfère jamais au droit de la conscience alors que Vatican II se situe au niveau universel qu'écarte justement Fontaine. Bavaud reconnaît avec André Richard que l'interprétation dans les contingences de temps et de lieu relève de la prudence. «Fontaine en était persuadé. Mais on regrettera que ces contingences helvétiques de l'an 1800 aient, à ce point, influencé son argumentation». Simone de Reyff enfin dans *«Bonae litterae» ou trois siècles de culture fribourgeoise à travers les livres* donne un excellent reflet de la culture patricienne au XVIIIe : «Le rêve de l'Avoyer d'Alt trahit une réalité plutôt grinçante : de France et d'ailleurs, les officiers capitulés ne rapportent rien moins que le goût de la 'belle littérature'. Mais les rêves sont parfois faits pour durer. En 1751, le Grand Conseil est amené à débattre sur la question de l'université. Trois ans plus tard naît le chanoine Fontaine, autre champion de l'ouverture culturelle sans compromis. Dans un climat déstabilisé par la pénétration des idées nouvelles, il dénoncera avec vigueur la

stagnation culturelle d'une ville figée dans ses institutions politiques et scolaires, le conservatisme frileux d'un gouvernement uniquement préoccupé de maintenir ses privilèges et le pharisaïsme d'une religion confondue avec ces pratiques rituelles. C'est une nouvelle page d'histoire qui commence». L'université fribourgeoise verra le jour en 1891!

***Je connais certains faiseurs qui crient amèrement contre Kant et les kantistes dans leurs sermons et jusque dans leurs catéchismes ...
Leurs bons paroissiens croient entendre parler de l'antéchrist, mais les parleurs ne savent pas mieux que les auditeurs de qui et de quoi ils parlent***

Fontaine épris de philosophie, lecteur et poète

Alors que Schelling et Fichte sont en discussion en Allemagne, Fontaine constate que chez nous c'est «encore Kant qui est le boulet à la mode ... Je connais certains faiseurs qui crient amèrement contre Kant et les kantistes dans leurs sermons et jusque dans leurs catéchismes, et sans doute avec fruit. Leurs bons paroissiens croient entendre parler de l'antéchrist, mais les parleurs ne savent pas mieux que les auditeurs de qui et de quoi ils parlent». Ou encore «Malgré les clameurs de ceux qui aiment à calomnier la philosophie qu'ils ne connaissent pas ou plutôt à cause des écarts que se permettent ceux qui en abusent, j'aime à cultiver cette

science et lui consacre quelques loisirs». Avec la philosophie le plaisir de la lecture est nécessaire à l'homme cultivé : «Il existe un grand nombre de bons ouvrages ..., il faut que vous en lisiez plusieurs... Si vous voulez vous instruire, il faut tout lire avec réflexions, d'un œil critique... Ce que je ne comprends pas bien, je le laisse sans y toucher, ce qui me paraît faux, je le rejette. Ce qui me paraît vrai et utile, je m'en sers». Poète à ses heures, il nous laisse des vers souvent médiocres où perce comme dans le poème dédié à Louis Lalive d'Épinay, initiateur des *Étrennes fribourgeoises*, le constat d'un retard culturel

*Toi qui t'es retiré dans l'heureuse Helvétie.../
Toi des Beaux Arts le Coryphée*

*A introduit le luth d'Orphée,
/ Et la lyre d'Anacréon*

Dans ce sombre canton...

En préface à sa *Sammlung kleiner Gedichten* de 1775, témoignage de réceptivité de l'influence de deux cultures conflictuelles dans ce pays tiraillé entre la France et l'Allemagne Fontaine cite en français un texte de Laharpe sur la littérature des allemands:

*Nommés barbares autrefois /
Ces peuples hardis et sauvages
N'ont régné que par leurs exploits /
Ils vont régner par leurs ouvrages
Ils s'élèvent et nous baissons*

*A cet éclat nous n'opposons que la
Vieillesse de Voltaire*

*Quand il finira sa carrière,
nous serons réduits aux chansons»*

Un autre poème «La Suisse heureuse dans son gouvernement» mériterait une nouvelle analyse culturelle. Ou encore que penser de cette Coraule en patois écrit (un fait rare pour l'époque) reprise intégralement dans l'*Helvetischer Almanach für das Jahr 1810* en traduction allemande. Ne peut-on y voir une façon d'ouvrir Fribourg la rurale, réceptive à la culture française, mais arrimée à la Germanie, le tout fondu dans un destin national proprement helvétique ?

L'auteur de ce chapitre s'en tiendra là dans l'impossibilité de dresser ici un tableau exhaustif du culturel fribourgeois aux environs de 1800. A des degrés divers et faute d'études récentes sur l'Helvétique on gardera en mémoire les études de Daguét, Dévaud, Sudan, Andrey, Michaud ou Tornare lequel renouvelle l'historiographie de ce cette période, et que l'on me pardonne d'avoir pris subjectivement une vision réductrice de la situation culturelle réelle du canton, voire du chanoine Fontaine, un homme érudit aux critiques acides, dont l'œuvre importante mériterait aujourd'hui encore une étude plus fouillée et plus nuancée.

Jean-Pierre Uldry

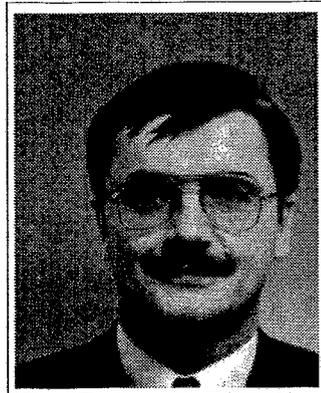
Postulat sur l'extension de la BCU selon les besoins nouveaux

La Bibliothèque cantonale et universitaire est placée devant une nouvelle étape de son développement.

Les bâtiments et les équipements existants sont en passe d'être dépassés par la croissance du nombre des étudiants et des utilisateurs, par l'augmentation continue des ouvrages à gérer et par les nouvelles tâches liées au progrès de l'informatique.

La Bibliothèque cantonale et universitaire ne peut guère échapper à un agrandissement de ses locaux.

Le Conseil d'Etat est-il d'accord de faire un rapport au Grand Conseil à ce sujet et de nous expliquer ses intentions quant à un agrandissement de notre Bibliothèque cantonale ?



Jean-Pierre Dorand, député

Postulat sur l'extension de la BCU (développement)

La Direction de l'Instruction publique et des affaires culturelles et la Commission de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) se soucient du manque de locaux depuis une dizaine d'années au moins. Un premier groupe de travail était arrivé à la conclusion de construire une extension à la rue Saint-Michel 4 et 6, mais ce projet n'est pas retenu, en 1992, par le Conseil d'Etat.

Un nouveau groupe de travail a été constitué en 1997. Il a dû constater que la dernière extension de la BCU date de 1976 et, qu'à cette époque, on planifiait sur la base de 3'500 étudiants et 10'000 acquisitions nouvelles par année. En 1996, nous en sommes à plus de 8'000 étudiants et à plus de 36'000 acquisitions nouvelles. De plus des collégiens, apprentis et élèves des écoles d'ingénieurs utilisent les services de la BCU; nous en sommes à plus de 40'000 utilisateurs par mois, ce qui en fait l'institution culturelle la plus visitée du canton.

La Bibliothèque cantonale et universitaire ne peut guère échapper à un agrandissement de ses locaux.

La BCU doit faire face à de nouvelles tâches: CD-ROM, base de données, conservation du patrimoine fribourgeois, fichiers électroniques, rôle de centrale du réseau documentaire cantonal.

Les besoins en locaux supplémentaires sont d'environ 8'000m² de surfaces nettes utiles, soit environ 10'000m² de surfaces brutes. Ces nouvelles surfaces serviraient à:

1. des structures d'accueil plus conviviales et adaptées aux exigences de l'informatique;
2. créer des nouvelles places de lecteurs (environ 450); Fribourg, avec 1 place de lecteur pour 8,2 étudiants est loin des normes suisses en la matière (1 place de lecteur pour 4 étudiants);

3. disposer d'une salle de formation pour former les responsables des bibliothèques sises à l'université et les usagers de la BCU;
4. assurer le libre-accès à des ouvrages de référence (150'000), domaine où Fribourg a pris du retard puisque notre Bibliothèque est la seule institution universitaire suisse à ne pas disposer d'un libre-accès;
5. mettre à disposition des universitaires une salle des périodiques plus large et plus étoffée en revues scientifiques;
6. aménager des places de travail multimédia;
7. créer divers espaces pour la consultation de documents et pour l'animation culturelle;
8. contribuer à l'extension du Médiacentre qui a, parmi ses missions, celle de conserver et de mettre en valeur le patrimoine audiovisuel cantonal;
9. faciliter le travail de documentation fribourgeoise qui implique d'assurer le dépôt légal, de conserver toute documentation concernant le canton de Fribourg et de la mettre à disposition du public;
10. créer une section sûre et protégée pour 150'000 volumes précieux qui appartiennent au trésor culturel fribourgeois et qui sont en danger dans les magasins où ils sont entreposés;
11. attribuer des espaces nouveaux au Département des manuscrits qui ne dispose actuellement d'aucune place de travail;
12. prévoir des magasins de stockage supplémentaires pour environ 600'000 volumes;

mes; les locaux de stockage provisoires existants seront dépassés dans 4 ou 5 ans.

Si les besoins sont réels, il n'est guère facile de trouver des solutions. L'extension «naturelle» vers la rue Saint-Michel 4 et 6 ne semble pas être la solution adéquate. Outre le fait qu'il s'agit d'un espace dans une zone protégée, ces bâtiments transformés ne permettraient qu'une extension de 1'300 m², alors qu'il en faudrait 10'000 !

On en arrive donc à une solution de *Délocalisation*. On peut imaginer de laisser dans le site actuel la direction, l'administration, les services centraux, des ouvrages de référence

et certains domaines des connaissances. A côté du site actuel, on peut envisager de créer un site qui servirait de pôle d'excellence cantonal dans un domaine (droit, économie ou autre). Cela pose évidemment tout le problème des relations entre la BCU et l'Université.

Sans préjuger du choix éventuel d'un site, les solutions suivantes peuvent être envisagées: ancien arsenal du Belluard, bâtiment de Beauregard-Centre, bâtiment de l'Industrielle, nouveaux bâtiments à la Tour Henri ou autre site à étudier.

Jean-Pierre Dorand, député

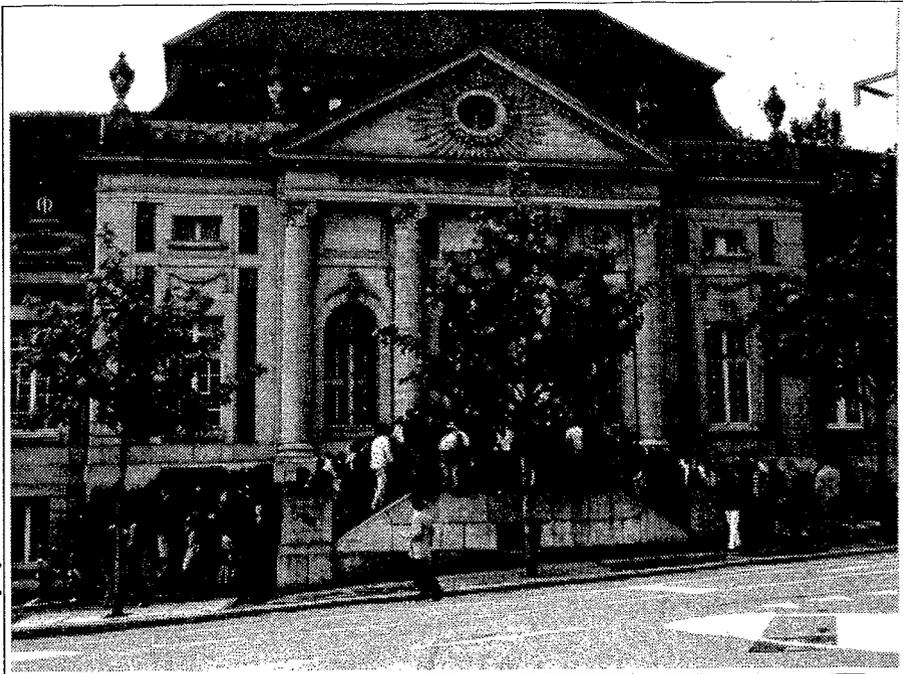


Photo A.E. Pfingsteg

Christian Jungo

« MONNA »

3^e épisode

Il arriva juste à temps à la bibliothèque. Un peu énervé, il enclencha son compteur, prit quelques minutes pour se calmer et tenter de se donner une contenance assurée, puis il se dirigea vers les salles publiques qu'il traversa sans voir personne, obsédé par la seule pensée de découvrir dans la foule qui commençait à se masser dans le hall d'entrée le Japonais qu'il avait accepté de guider dans cet univers où s'accumulait le savoir des anciens et où devait se façonner celui des plus jeunes. En remontant ce torrent de gens bavards qui étaient encore absorbés par les événements de la matinée ou les discussions entamées lors du repas de midi et qui ne se privaient pas de faire bénéficier de leurs opinions même ceux que cela n'intéressait guère, il était en quête d'une personne qui, selon lui, devait trancher nettement sur cet ensemble déjà si peu homogène. Il avisa soudain, proche de la grande porte vitrée de la salle de lecture principale, un jeune homme qui correspondait à l'idée qu'il se faisait de celui qu'il cherchait. Immobile et vêtu de noir, semblable à ces jeunes lycéens nippons que Louis Vincent avait vus dans de nombreux reportages à la télévision, il ne manifestait

aucune impatience et ne laissait paraître aucune émotion. Louis Vincent s'approcha de lui et, un peu embarrassé, s'adressa à lui en articulant bien les mots qu'il prononçait et en les détachant les uns des autres, comme on le fait avec les personnes qui entendent mal ou qui ne connaissent que quelques rudiments de la langue utilisée :

– Etes... vous... Japonais ? Avez... vous... rendez... vous... à... deux... heures... et... demie... ?

La réponse fut immédiate et claire, formulée dans un excellent français :

– Oui, Monsieur ! N'ayez aucune crainte, je parle couramment le français ! Permettez-moi de me présenter : Muramoto, Hajime.

En énonçant son nom, il raidit ses bras le long du corps et inclina légèrement le buste, évitant ainsi de donner l'impression à son interlocuteur qu'il le toisait. Il ne le perdait pourtant pas du regard et lui faisait un sourire qu'aucune intention ne semblait animer.

Louis Vincent était à la fois en colère et profondément embarrassé. Il était furieux contre lui-même, car il aurait pu éviter l'im-

pair qu'il venait de commettre, si le directeur l'avait un peu mieux renseigné : il était évident que ce jeune homme n'était pas à Fribourg pour apprendre le français ; il le connaissait parfaitement ! Mais il était aussi fort troublé, car il ne connaissait rien aux usages japonais, à l'exception de ce que l'on pouvait en déduire des lieux communs colportés par des voyageurs pressés et des journalistes superficiels. Il y avait bien là quelques vérités enfouies ou déformées, mais il aurait fallu aller au-delà pour séparer le juste du faux et il ne s'était jamais tellement intéressé aux écrits de personnes plus érudites et profondes qui avaient essayé de comprendre la culture japonaise et d'en instruire les occidentaux. Confronté à l'expérience qu'il était en train de vivre, il lui semblait qu'il avait déjà perdu la face et qu'il lui serait impossible de se montrer tant soit peu crédible aux yeux de ce jeune Japonais. Il lui tendit néanmoins la main, en masquant sa crainte d'ajouter une erreur à celle déjà commise et se présenta à son tour :

– Louis Vincent Launay !

Puis il se hasarda à lui faire part de son étonnement :

– Je vous prie de m'excuser, mais j'avais cru comprendre que vous veniez chez nous pour apprendre le français ! Je constate que vous le parlez très bien !

– Je comprends ! Vous ne pouvez pas tout savoir ! Je viens de Yokohama, mais j'ai fait toutes mes études dans la ville soeur de Tokyo et j'ai obtenu une maîtrise de littérature française à l'université Sophia. J'ai pu obtenir une bourse pour venir étudier la

littérature française du 19^e siècle à l'université de Fribourg. J'aimerais bien entreprendre un doctorat dans ce domaine.

– Ah ! Je vois ! dit Louis Vincent, en dissimulant son étonnement. Alors, si vous le voulez, commençons notre visite !

En énonçant son nom, il raidit ses bras le long du corps et inclina légèrement le buste, évitant ainsi de donner l'impression à son interlocuteur qu'il le toisait.

Et, tout en lui présentant l'histoire de l'institution, il l'emmena d'abord dans les magasins où il fit une pause pour le renseigner sur l'organisation complexe de la maison, sur le parcours des livres et les différentes étapes de leur traitement, sur le système du prêt, le tout ponctué de quelques démonstrations choisies, comme il est d'usage de révéler dans une anthologie, les pages les plus significatives d'une littérature. Ils remontèrent ensuite dans la salle des catalogues où Louis Vincent présenta les ouvrages de référence et expliqua les procédures de consultation des catalogues.

Durant tout le temps que durait cette visite, Louis Vincent observait son hôte. Il était d'une taille supérieure à la moyenne, mince et ses traits étaient fins ; ce qui frappait surtout Louis Vincent, c'était son teint très pâle. Tout, dans son apparence, le faisait passer pour très jeune encore et il n'avait vraiment rien du Japonais type que Louis Vincent avait imaginé. Pour lui, en effet,

tous les Japonais devaient se ressembler et correspondre à celui qu'il avait une fois rencontré, lors des vacances qu'il avait passées en France avec Clotilde, il y avait de cela une dizaine d'années. Le Japonais n'était pas de grande taille, les yeux fortement bridés, mais tout de même pas à la manière des Mongols, de teint généralement foncé : il constatait, une fois de plus, combien il pouvait se faire d'idées fausses ! Mais le comportement d'Hajime l'étonnait plus encore que ce qui avait trait à sa physionomie : pendant toute la visite, bien qu'il eût écouté avec beaucoup d'attention, il n'avait posé que très peu de questions et aucune sur les ouvrages de littérature française du 19^e siècle que pouvait posséder la bibliothèque. Il avait toutefois demandé, à plusieurs reprises, si cette dernière avait des ouvrages de Nichiren. Louis Vincent avait dû le décevoir, en lui répondant par la négative et en précisant que cette bibliothèque n'était pas spécialisée dans les études sur l'Asie orientale et encore moins dans celles sur le Japon. Curieusement, ils en étaient venus, peu à peu, à parler de la culture japonaise et Louis Vincent avait profité de glisser dans la conversation quelques mots d'excuse sur son manque de connaissance en ce domaine.

– Nous avons une expression en japonais, fit remarquer Hajime, lorsqu'on parle de nos relations en société: *seken-shirasu* ! Elle sert à décrire celui qui est naïf ou, plus exactement, qui ignore les règles du *seken*, celui qui ne sait pas comment on doit faire face à ceux que l'on est amené à rencontrer. Mais nous ne sommes pas au Japon et vous n'êtes pas Japonais ; ce n'est donc pas si

grave, si vous n'êtes pas au courant de nos règles. En revanche, en tant que Japonais, je ne peux pas me permettre d'oublier mon code de conduite, même lorsque je suis à l'étranger !

Puis se tournant vers Hajime, il ajouta : je vous présente Monsieur Dolce, notre spécialiste du 19^e français!

La discussion était intéressante et il semblait à Louis Vincent qu'il lui serait profitable de mieux connaître Hajime, mais le temps passait et chacun se devait à ses propres obligations. C'est alors qu'il vit venir vers eux monsieur Dolce qui s'occupait du domaine littéraire à la bibliothèque. C'était justement un fin connaisseur de la littérature française du 19^e siècle et particulièrement du «vieux dindon», non du volatile, mais d'Edmond de Goncourt que Léon Bloy avait un jour qualifié de cette façon si peu amène. Louis Vincent l'interpella :

– Monsieur Dolce !

– Oui ! fit ce dernier, en relevant le ton sur le « i ».

Malgré ses airs bon enfant, il était capable parfois de décocher quelques flèches ironiques assez pointues et cette manière de dire oui pouvait receler bien des états d'âme !

– Permettez-moi de vous présenter Monsieur Hajime Muramoto qui nous vient du Japon. Il désire entreprendre des recherches en littérature française. Je pense qu'il serait utile pour lui de vous connaître.

Puis se tournant vers Hajime, il ajouta : je vous présente Monsieur Dolce, notre spécialiste du 19^e français !

Constatant qu'ils semblaient faire connaissance avec intérêt, Louis Vincent prit congé et se retira dans son bureau.

Le lendemain, il se présenta, comme convenu, au couvent des dominicains. Son ami le prier l'attendait. Ils se saluèrent, échangèrent quelques propos au sujet de la santé de Clotilde, puis le père de Solignac le fit entrer dans le réfectoire où quelques regards enjoués et d'autres inquiets se fixèrent sur le nouveau venu. Après la prière, un mot du prier, présentant son hôte, combla d'aise les premiers et calma les craintes des seconds. Tout était dit. Le repas pouvait commencer. Mais le moment n'était pas encore venu pour Louis Vincent de commencer son enquête. Bien que l'atmosphère fût très agréable et que Louis Vincent ne perçût aucune tension, il lui semblait incongru de se mettre à poser des questions à tel père aux prises avec des spaghetti dont la vraie nature devait résider dans leur capacité à se dérober à tout coup de fourchette ou à tel autre dont la bouche paraissait condamnée à une éternelle mastication par un morceau d'entre-côte plutôt nerveux. Il attendit donc la fin du repas, en espérant trouver le moment propice.

Ce moment arriva plus vite qu'il n'avait osé l'espérer ! A la fin de la prière conclusive, le prier annonça que les pères qui le désiraient pouvaient gagner le grand salon pour y prendre le café. Cette communauté qui pratiquait une lecture assidue de la Bible et

était très bien informée des tendances et progrès de l'exégèse contemporaine devait opérer une césure très stricte entre cette méditation et la vie quotidienne, car, comme dans la parabole du festin nuptial, ils furent nombreux à décliner l'invitation qui leur était faite. Albert Thomas guidant Louis Vincent sortit du réfectoire et tous deux, comme deux frères, traversèrent le hall en diagonale. Ils gravirent trois marches et accédèrent au salon. Il vint encore quelques pères et ils ne se retrouvèrent finalement que quatre ou cinq pour le café.

***Oh ! sa contribution fut modeste.
Il n'a jamais été lié à des groupes
violents... il n'a jamais collecté des
fonds pour l'achat d'armes (...)
se défendit, un peu gêné,
le père de Solignac.***

– Je crois que tu connais tous nos pères, dit Albert Thomas en s'adressant à Louis Vincent ; enfin... peut-être que non : je dois te présenter le père O'Reilly qui nous vient de notre province d'Irlande.

Un religieux assez rondelet, le teint un peu rouge de ceux qui aiment la bonne chère, agita la tête et lui fit un large sourire. Louis Vincent profita de cette introduction pour amorcer son enquête.

– Vous venez de connaître des heures difficiles, si j'en crois la presse ! lança-t-il au père de Solignac.

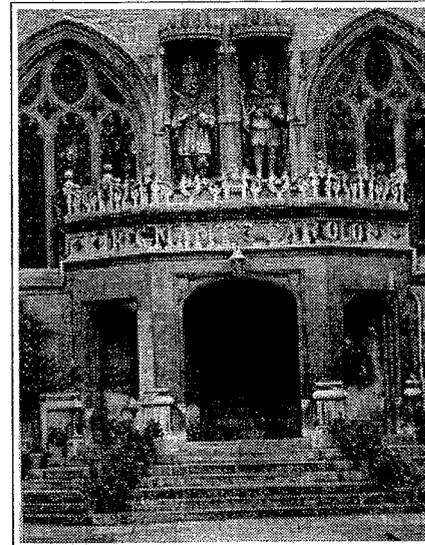
– Oh oui ! Tu ne crois pas si bien dire !

– Je ne connaissais pas bien le père O'Cahan, reprit-il. Pourrais-tu m'en parler un peu ?

– J'ai fait sa connaissance aux Etats-Unis. C'était un homme charmant et discret qui faisait un travail considérable. Il était issu d'une vieille famille irlandaise dont l'origine remonte au 12^e siècle et qui fut très proche des O'Neill. La seigneurie des O'Cahan a constitué la base de l'actuel comté de Londonderry. Mais une branche de cette famille fut touchée, comme tant d'Irlandais, par la Grande Famine de 1845...

– C'est curieux que l'on ait nommé cette famine, la « Grande Famine », interrompit le père O'Reilly, car celle de 1740, par exemple, connut un taux de mortalité bien plus important.

Oriel College: the ball porch



– On lui donna ce nom probablement parce qu'il s'agissait de la dernière calamité connue et qu'elle était encore très présente dans toutes les mémoires, avança le père de Solignac qui continua : donc cette branche des O'Cahan décida d'émigrer en 1847. Ils partirent d'abord pour l'Australie, puis se fixèrent en Nouvelle-Zélande en 1890. Le père O'Cahan naquit en Nouvelle-Zélande où était déjà né son père ! Il ne devint pas tout de suite dominicain ; je dirais même que la vie religieuse était loin de l'attirer. Il fit des études dans son pays, puis vint en Angleterre, se rendit à l'université d'Oxford où il étudia la littérature anglaise, la philosophie et l'histoire des religions. Il devint même Fellow d'Oriel College. C'est au cours de son séjour à Oxford qu'il fit la connaissance de plusieurs de nos pères et s'intéressa de plus près à la vie religieuse.

***Il devint même Fellow d'Oriel
College. C'est au cours de son séjour
à Oxford qu'il fit la connaissance
de plusieurs de nos pères...***

– C'est peut-être aussi là qu'il acquit son esprit d'aventurier, fit remarquer, non sans une pointe d'ironie, le père O'Reilly !

– Comment cela ? interrogea Louis Vincent.

– Ne savez-vous pas que parmi les hommes célèbres associés à Oriel College, il y a au moins deux grands aventuriers dont la célébrité a largement dépassé les frontières de l'Angleterre : Sir Walter Raleigh et Cecil Rhodes !

– Je crois que les racines de son « esprit d'aventurier », comme vous dites, père, sont à chercher, plus simplement dans son origine irlandaise, rétorqua le père de Solignac ! Toujours est-il qu'il repartit pour la Nouvelle-Zélande, se décida très rapidement après son retour à entrer chez les fils de Saint Dominique, revint en Europe, plus exactement en Irlande, où il suivit sa formation et obtint ses grades en théologie ; puis il partit au Japon où il se spécialisa dans l'histoire des religions de ce pays. Il fut, quelques années plus tard, appelé aux Etats-Unis où je me trouvais également et nous fîmes alors connaissance. Voilà, Louis Vincent, ce qu'il m'est possible de te dire !

... n'était-ce pas les derniers mots qu'avait prononcés celui qu'il pensait être le meurtrier, juste avant la défenestration du père O'Cahan!

Je ne sais guère plus de choses sur le père O'Cahan. Nous devions, par le plus grand des hasards, nous retrouver ici, à Fribourg, habitant dans la même maison et enseignant dans la même université. Mais cela tu le sais, n'est-ce pas ?

– Vous oubliez de dire, cher père, qu'il fut aussi un grand défenseur de la cause irlandaise à l'étranger ! ajouta le père O'Reilly.

– Oh ! sa contribution fut modeste. Il n'a jamais été lié à des groupes violents... il n'a jamais collecté des fonds pour l'achat d'armes, par exemple, se défendit, un peu gêné, le père de Solignac.

– Non... vous croyez... vous en êtes sûr ? Lorsqu'il parlait de la « colonisation anglaise » et de la « guerre d'indépendance » irlandaise, n'avez-vous jamais senti une certaine violence dans ses propos, dans le ton de sa voix ?

La discussion prenait un tour pénible : le père O'Reilly semblait se muer en inquisiteur et soumettre le père de Solignac à la question, comme si ce dernier devait avouer ou reconnaître quelque secret à propos du père O'Cahan qui, jusqu'à nouvel avis, était bien une victime. Jamais Louis Vincent n'aurait pensé, osait-il risquer le verbe « espéré », un pareil coup avec son innocente question initiale sur la biographie du père O'Cahan ! Son enquête avançait, il accumulait les informations, bien qu'il ne sût pas très bien comment les organiser ni surtout où elles pouvaient bien le mener. Ce qu'il y avait de plus étonnant, c'était la manière : ce n'était pas lui qui, jusqu'à maintenant, menait cette enquête, mais un tiers qu'il ne connaissait même pas quelques heures auparavant et qui ne lui était guère sympathique, le père O'Reilly.

– Mais Saint Thomas reconnaît à la question 40 de la *Secunda Secundae* de la *Somme théologique* qu'il est possible qu'un clerc soit impliqué dans une guerre et qu'alors il lui est tout à fait permis d'y prendre part, à la condition expresse qu'il ne prenne pas les armes pour combattre lui-même, mais, que, par son ministère, il assiste spirituellement les combattants, risqua un jeune père qui accomplissait ainsi un de ses premiers assauts théologiques.

– «Non est licitum episcopis et clericis debellare, nisi ad id extrema necessitate fuerint coacti», ont stipulé les commentateurs, répliqua le père O'Reilly, dans la cause irlandaise, il n'y a aucune nécessité extrême d'être contraint pour un religieux. Je crois que c'est assez clair ! Lorsqu'on est religieux, on s'abstient de toute participation à un conflit, sauf pour secourir les victimes ou tenter une médiation pacifique. Et il martela : C'est une question d'honneur !

Il s'approcha doucement et colla son oreille à la porte : il entendit distinctement deux voix dont celle de l'adjoint qu'il reconnut aussitôt

Cette dernière phrase fit sursauter Louis Vincent : n'était-ce pas les derniers mots qu'avait prononcés celui qu'il pensait être le meurtrier, juste avant la défenestration du père O'Cahan ! Non seulement les mots étaient identiques, mais le ton était aussi très proche sinon semblable. Louis Vincent pâlit et Albert Thomas le remarqua aussitôt :

– Allons, Messieurs, un peu de calme ! Vous voyez, vous incommodez notre visiteur ! Parlons un peu d'autre chose !

Vers trois heures, Louis Vincent prit congé de son ami et regagna la bibliothèque. Il travailla jusque tard dans la soirée. Il pouvait être sept heures ou huit heures. Mais il était toujours aussi troublé par le début de son enquête : se pouvait-il que le père O'Reilly soit le meurtrier du père O'Cahan ? Tout convergerait pourtant vers cette hypothèse.

L'animosité que le premier avait manifesté à l'endroit du second et cette phrase qu'il avait énoncée sur ce ton catégorique. Il s'assit et se mit à cogiter : il tournait, puis retournait dans sa tête tous les arguments qu'il pouvait découvrir pour et contre cette thèse. Il demeura longtemps ainsi, sans bouger, et totalement accaparé par ses pensées. Lorsqu'il émergea de son univers de détective et qu'il prit la peine de regarder l'heure à sa montre, il vit qu'il était déjà dix heures. Il n'avait pas dîné et il était toujours à la bibliothèque. Il n'avait pas très faim, mais il était grand temps de quitter cette maison et de rentrer chez lui. Il éteignit toutes les lampes, se fit très discret, comme à son habitude, pour sortir de son bureau. Cependant au moment où il allait s'élancer dans le couloir sombre comme une nuit sans lune, il vit de la lumière sous la porte du bureau de l'adjoint de direction et il lui sembla même entendre des voix. Cela lui paraissait fort bizarre, car l'adjoint n'habitait pas en ville de Fribourg et, le soir, il partait en général assez tôt. Souvent la porte de son bureau restait entrouverte. Quand bien même lumière enclenchée et porte fermée eussent été le produit d'un oubli ou d'un départ précipité, rien n'expliquait le murmure qu'il croyait entendre. Il s'approcha doucement et colla son oreille à la porte : il entendit distinctement deux voix dont celle de l'adjoint qu'il reconnut aussitôt. Il n'eut cependant pas le loisir de s'interroger sur la seconde. Il ressentit une violente douleur dans la région occipitale et s'écrouta sans même pousser un cri.

des personnes

Félicitations à

Marcel Schinz a été promu au 1^{er} janvier 1999 responsable de domaine pour le catalogue ATC

Isabelle Seydoux, bibliothécaire diplômée, a été engagée à 50% à la BCU/Centrale pour remplacer Marie-Joëlle Aubry; elle assume des tâches liées aux services publics et collabore à 10% à la gestion du site WWW de la BCU

Sonia Lambert a été engagée dès le 1^{er} mars 1999 en tant que bibliothécaire diplômée à 75% à la Bibliothèque des sciences économiques et sociales en remplacement d'Elisabeth Jenny-Beyer

Sylviane Esseiva-Mauroux s'est mariée en février

Bienvenue à

Catherine Gremaud, employée de bureau à 50%, est engagée temporairement depuis le 1^{er} mars à la comptabilité de la BCU/Centrale afin d'assurer le remplacement de Sylviane Esseiva-Mauroux en congé maternité

Danielle Frey, bibliothécaire diplômée à 50%, travaillera depuis le 1^{er} avril pour la Bibliothèque des sciences économiques et sociales dans le cadre de l'opération de recatalogage

des personnes

Nouvelles affectations

Serge Brügger, futur étudiant HES, collabore en tant qu'aide-bibliothécaire à l'opération de recatalogage de la Bibliothèque des sciences économiques et sociales; cette activité est prévue de mars à août.

Au revoir à

Elisabeth Jenny-Beyer a quitté en décembre 1998 la Bibliothèque des sciences économiques et sociales

Evelyne Maradan a quitté à fin janvier la BCU/Centrale, en particulier le Secteur fribourgeois



Evelyne Maradan (cfe)
a quitté à fin janvier la BCU

« Maudit Destin »

14 mai à 20h15 à l'Hôtel de Ville de Bulle

*Vous voici plongé dans l'univers
impitoyable de l'Entre-trois-mondes.
Dans cette contrée régie par des lois
cruelles et sans détour, une zone
d'ombre persiste, Femo. La dernière
trace d'agissements déplaisants pour la
nouvelle génération.*

Sa vie ne fut qu'un long cauchemar. Son Destin était maudit. Néanmoins, Anguillon, soucieux d'effacer les erreurs du passé, allait la soulager de ses maux...

Cette pièce, *Maudit Destin*, est le fruit d'une grande amitié et d'un fastidieux labeur. En effet, cette tragédie naissait à peine dans mon esprit lorsque je fis la connaissance d'une fille, passionnée de théâtre, qui devint vite ma meilleure amie. Son incroyable force de persuasion m'obligea à me mettre au plus vite au script de *Maudit Destin* et d'aller jusqu'au bout de mon projet, c'est-à-dire de la mettre en scène et de la présenter à un public si possible nombreux...

Le script se construit en plusieurs étapes. La première fut de trouver le sujet de la pièce, le fil conducteur... Certains événements familiaux qui ne me concernaient heureusement qu'indirectement donnèrent le déclic. L'élément principal de la pièce, le moteur de toute l'histoire s'affichait maintenant devant mes yeux. La seconde étape fut de broder une histoire suivie autour de cette substance clé, il fallait en quelque sorte étoffer ce squelette... La troisième et dernière phase du script fut de donner vie au squelette désormais vêtu. Les dialogues et quelques didascalies devaient donc conférer une âme au scénario. Ce fut sans doute la chose la plus rigolote à faire... mais aussi la plus dure. Je me mettais à la place de chacun des personnages et parlais et bougeais à leur place. Je faisais évoluer ainsi l'histoire, enregistrant mes faits et gestes afin de les retranscrire sur papier. Beaucoup de nuits blanches me permirent enfin d'arriver à un résultat correct. Ce mode d'écriture-là me parut le meilleur, le plus vivant... Ce n'est cependant pas l'avis de mes voisins qui râlaient du fait de mes hurlements tard dans la nuit... Au bout de deux mois de travail acharné, la pièce était écrite.

La tâche suivante fut de trouver des acteurs entre autres décorateurs et salle de répétition. A ma grande surprise, tous, camarades des quatre cents coups, répondirent présent à mon appel. Un petit local nous fut aimablement mis à disposition par une autre troupe, pour une somme symbolique. Et quant au décorateur, dès l'annonce de la fin du script, mon père se proposa volontiers.

Cette pièce, Maudit Destin, est le fruit d'une grande amitié et d'un fastidieux labeur

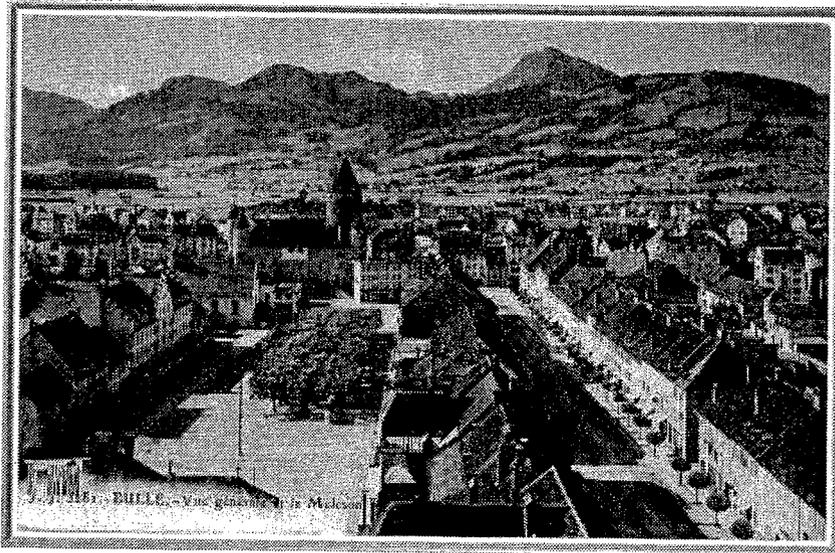
Il ne restait plus que la mise en scène, les costumes et les maquillages... Comme j'avais une idée précise des costumes, et que leur réalisation ne nécessitait pas de grands talents de couturier, je pris en charge cette

création. Il en fut de même pour les maquillages. La mise en scène, par contre... Toujours être de bonne humeur au risque que les acteurs jouent mal, leur faire apprendre leur texte, leur donner le ton juste, les faire bouger sur l'espace scénique... Il faut bien avouer que mon manque d'expérience se faisait cruellement ressentir... Heureusement, certaines personnes, dont les acteurs, m'ont toujours épaulé et plus les semaines avançaient meilleur est le jeu...

Toute dernière chose, l'attente angoissante du 14 mai prochain à 20h15... Ce sera sur cette scène de l'Hôtel de Ville de Bulle que tout se jouera...

Enthousiasmés ou déçus, épatés ou désespérés par cette pièce, il y aura au moins de quoi faire la fête ensuite...

Gaël Sala



Bulle depuis le clocher de l'église (vers 1913)

La Bibliothèque Centrale Universitaire de Timisoara-Roumanie

La Bibliothèque de l'Université de Timisoara a été fondée par le décret royal du 30 décembre 1944, mais sa vraie constitution ne sera réalisée qu'en 1948.

En 1992, notre bibliothèque est devenue institution indépendante de l'Université, une Bibliothèque Centrale Universitaire, subordonnée au Ministère de l'Enseignement. Elle a un budget propre établi et soutenu annuellement par le Ministère de l'Enseignement. Les fonds proviennent du budget de l'Etat.

Organisation et fonctionnement

A présent, les collections de la B.C.U.T. contiennent des publications importantes dans les domaines suivants : mathématiques, informatique, physique, littérature roumaine et étrangère, linguistique, histoire, philosophie, psychologie, pédagogie, sociologie, politologie, religion, journalisme, arts plastiques, musique, sciences techniques, chimie, biologie, médecine, sports.

Le fonds des publications comprend 1.300.000 documents (livres, revues, journaux, manuscrits, cartes, estampes). La B.C.U.T. garde son caractère de bibliothè-

Centre de Timisoara



A ses débuts, elle était exclusivement consacrée aux mathématiques et à la physique. Depuis la création de la Faculté des Lettres, en 1956, la bibliothèque s'est développée dans une direction plus encyclopédique.

En 1975, elle a reçu le droit de dépôt légal.

que encyclopédique en développant aussi les secteurs spécialisés. Les bibliothèques qui sont réparties par spécialités (sciences humaines, sciences économiques, droit, arts, mathématiques, chimie, physique, biologie) sont, en fait, des bibliothèques "filiales" de chaque faculté.

Son personnel compte 65 employés, dont : 1 directeur, 46 bibliothécaires, 2 comptables, 1 trésorier, 1 ingénieur de système, 1 restaurateur de livres, 2 relieurs, 1 poste administratif, 1 secrétaire, 4 gardiens, 3 intendants, 1 concierge.

Ceux qui consultent les collections sont plus particulièrement les étudiants, les professeurs, les employés, les chercheurs, les doctorats de l'Université de l'Ouest. Ils ont la possibilité d'emprunter les livres à domicile, les autres lecteurs sont admis seulement dans les salles de lecture. Le prêt se fait pour 15 jours pour les étudiants et 30 jours pour les autres lecteurs. Il y a aussi la possibilité d'emprunter des cours pour 90 jours, dans un secteur défini. Pour trouver le matériel souhaité, les lecteurs ont à leur disposition :

1. le catalogue alphabétique général ;
2. le catalogue systématique (pour les livres jusqu'à 1995), d'après C.D.U. ;
3. le catalogue informatisé (nous employons le programme ALEPH depuis 1995) ;
4. les catalogues systématiques des bibliothèques filiales ;
5. le catalogue bibliographique ;
6. le catalogue des audiovisuels.

Il y a aussi un catalogue pour les bibliothécaires où les fiches sont classées selon l'ordre de leur inventaire.

Depuis 1989, l'Université a vu fleurir de nombreuses facultés et sections nouvelles (par exemple : histoire, théologie, biologie, géographie, etc.), le nombre des lecteurs est passé de 3.000 en 1992 à 13.700 en 1997. Le traitement des livres, aux guichets, s'est aussi modifié de 250 livres par jour en 1992 à 1400/1500 en 1997.

On assiste à un rapide développement des collections grâce aux nouvelles publications (livres, revues, journaux, collections spéciales) achetées ou offertes par le pays ou l'étranger. A présent, la BCUT compte 1.300.000 unités bibliothécaires, dont 702.208 livres et 600.000 revues, journaux et collections spéciales.

Informatisation de la BCUT

Par l'informatisation de la B.C.U.T., de nouveaux secteurs et spécialisations ont été créés, comme par exemple, le laboratoire d'informatique et le secteur des CD-ROM, doté d'un infoservert et de 7 unités de disques, d'un réseau de 6 ordinateurs PS, d'un DEC-server ALPHA avec 16 terminaux etc.

La Bibliothèque Centrale Universitaire de Timisoara fait des efforts soutenus pour tenir le pas avec les changements rapides de la société après les événements de 1989, et pour se situer parmi les premières bibliothèques les mieux dotées de la Roumanie.

Maria Miclă,
bibliothécaire à la BCU de Timisoara

Romans, mode d'emploi 1968 - 1983 - 1998

Exposition

L'opinion commune (et les journaux d'outre-Atlantique) professe volontiers que la littérature française « n'est plus ce qu'elle était ». Cette exposition vise à administrer la preuve du contraire. Et qu'à défaut de « grands écrivains » à l'ancienne, sur le modèle d'un XIXe siècle éternellement maintenu, l'exception littéraire française (qui existe au fond depuis la Pléiade) est toujours vivante dans ses métamorphoses. Ce sont elles justement qu'il s'agit d'expliquer...

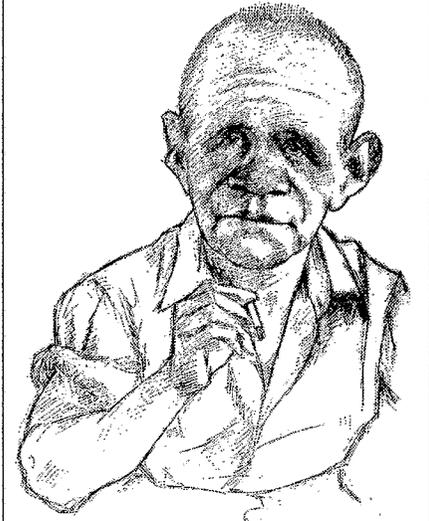
Qu'advient-il de 1968 à aujourd'hui, après le Nouveau Roman qui traverse alors sa grande phase formaliste ? Plutôt que d'aligner la liste des auteurs ou pire des générations censées se bousculer au portillon de l'histoire, *Romans mode d'emploi* choisit de partir du champ littéraire tout entier, de cet espace-temps qui se déploie de 1968 à 1998 et de le traiter comme un puzzle - endroit infini, provisoirement arrêté à cent pièces : cent affiches racontent cent livres pour trente ans.

Cette exposition est gracieusement mise à disposition par le Service culturel de l'Ambassade de France.

Exposition du 15 avril au 15 mai 1999 à la
Bibliothèque cantonale et universitaire de
Fribourg

La page qui fut d'abord blanche, est maintenant parcourue du haut en bas de minuscules signes noirs, les lettres, les mots, les virgules, les points d'exclamation, et c'est grâce à eux qu'on dit que cette page est lisible. Cependant à une sorte d'inquiétude dans l'esprit, à ce haut-le-cœur très proche de la nausée, au flottement qui me fait hésiter à écrire... la réalité est-elle cette totalité des signes noirs ?

Jean Genet « Un captif amoureux »
Gallimard 1986



Jean Genet (cfe)

Une affaire de cœur

Gian Andri Barblan et le basket en fauteuil roulant

C. Mauron - Gian-Andri, en quelques mots, peux-tu nous expliquer le choix du basket en tant que sport de prédilection et quel a été ton parcours jusqu'à ce jour ?

G-A. Barblan - J'étais fasciné par le côté spectaculaire et très complet de ce jeu. C'est pourquoi je l'ai choisi à l'âge de 14 ans. J'ai toujours pratiqué ce sport au City-Fribourg. Ensuite est venue l'envie de former d'autres jeunes dans ce sport fascinant. J'ai donc suivi un cours d'entraîneur "Jeunesse et sport", et de joueur je suis devenu entraîneur des jeunes du City-Fribourg.

CRM. - L'année dernière, tu choisis d'entraîner l'équipe de Fribourg - Basket en fauteuil roulant, après des entraîneurs aussi prestigieux que Pierre Currat, Nicolas Hayoz ou Hugo Harrewijn, quelle a été ta motivation ?

GAB. - Pour moi, cela représente un défi dans la mesure où je peux montrer que j'ai aussi les capacités de diriger une équipe seniors. D'autre part j'ai été sensibilisé au problème du handicap par des amis devenus handicapés à la suite d'accident ou de maladie et par leur manière de relever le défi avec courage et détermination.

Mon défi, c'est d'arriver à faire progresser cette équipe en tenant un discours d'entraîneur axé sur la performance. Pour moi il s'agit d'entraîner une équipe de basket et non pas une équipe de sport handicap. C'est d'ailleurs le vœu de tous les joueurs.

Le rêve de l'équipe et le mien c'est vraiment de pouvoir participer à une finale, que ce soit de championnat suisse ou de la coupe

CRM. - Comment peux-tu améliorer ta formation d'entraîneur ?

GAB. - Il y a plusieurs voies : tout d'abord par les cours de répétition de "Jeunesse et sport" où des entraîneurs des ligues supérieures sont là pour nous donner des conseils, ensuite en me documentant et surtout en discutant avec les joueurs et en confrontant leurs points de vue. Les entraînements sont très interactifs.

CRM. - Vous êtes qualifiés pour 1/2 finales du championnat de Suisse et même si vous n'allez pas plus loin, c'est déjà un résultat merveilleux. Raconte-nous comment est structuré le basket en fauteuil roulant en Suisse ?

GAB. - Il s'agit d'une ligue unique de 9 équipes avec des matchs aller et retour. Les 4 premiers qualifiés jouent les play-off aux meilleurs des 3 matchs. Nous participons également à la coupe de Suisse (parvenus en 1/2 finale également) et dans cette compétition, la défaite est synonyme d'élimination directe.

CRM. - Quel est ton rêve en tant qu'entraîneur ?

GAB. - Le rêve de l'équipe et le mien c'est vraiment de pouvoir participer à une finale, que ce soit de championnat suisse ou de la coupe.

CRM. - Pour terminer quel est ton vœu le plus cher ?

GAB. - Il faut que la recommandation du Conseil fédéral devienne une obligation pour toute nouvelle construction. C'est-à-dire que les transformations et les constructions des locaux publics (salles de sport, écoles, salles de spectacle, bibliothèques, etc) soient faites en tenant compte des besoins des personnes en chaises roulantes et que ces locaux soient véritablement accessibles à tous.

*Propos recueillis par
Christian Mauron*

Gian Andri Barblan et son équipe



La carrière européenne du 150^e et les secrets du site imaginaire : www.org/pfad/bcuf.ch

Le 150^e anniversaire de la BCU, grâce à la synergie de vos talents, de vos efforts et de vos enthousiasmes, a connu un beau succès. La plaquette que nous préparons va démontrer la richesse de cet événement et témoigner de ce vrai moment de bonheur.

Mais – divine surprise ! – notre 150^e a vécu deux prolongements européens.

En décembre 1998 à Paris, mes collègues de France me disent qu'ils utilisent les textes de notre colloque pour faire un rapport au Premier Ministre sur les bibliothèques face au défi des nouvelles technologies. D'ailleurs, le site Web de l'Association des Directeurs des Bibliothèques universitaires (ADBU), sous leur rubrique "*actualités*", signalait "*le congrès de Fribourg*" et établissait un lien hypertexte avec notre site.

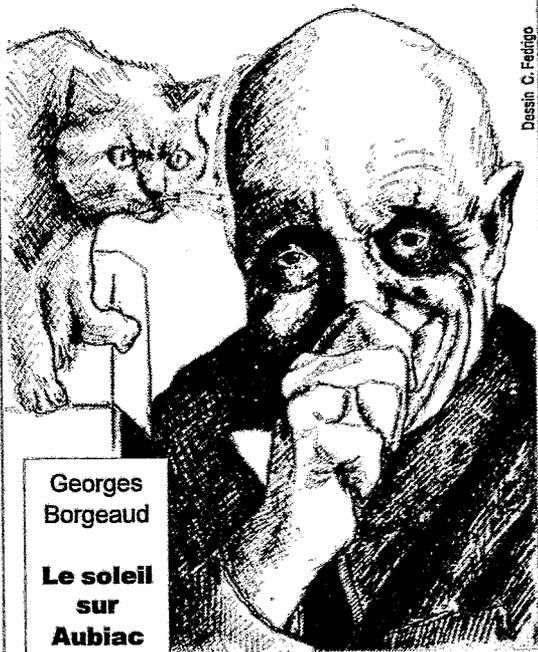
Le 24 mars dernier se déroulait à Leipzig une journée scientifique sur l'action de l'Europe en faveur des bibliothèques. Le seul document de synthèse remis aux participants était la conférence de Hans-Georg Stork prononcée à Fribourg. Ce texte portait explicitement la mention: *150^e anniversaire de la Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg, 20 novembre 1998.*

Mais le 150^e s'est voulu une fête de l'avenir; alors afin d'aller vers le futur, j'ai imaginé ce site: www.org/pfad/bcuf.ch qui donne les chantiers à ouvrir, **org** comme nouvelle

organisation, **p** comme préciosa, **f** comme formation des usagers, **a** comme agrandissement et action culturelle et **d** comme digitalisation. Cet acronyme me plaît puisque ce mot allemand veut dire en français *le sentier*, donc *l'indication de la direction à suivre*.

La Bibliothèque, lieu de convergence de l'écrit et du digitale, distribue toujours *le pain de l'esprit* (J. Guéhenno). Mais l'information n'est pas le savoir. Or, la Bibliothèque depuis des millénaires rappelle la voie royale: la pensée qui éclaire, qui libère et qui sert n'est pas le produit d'un rapide *double clic* (la méthode copiée collée selon M. Guillaume), mais le fruit mûr d'une longue patience, celle de la *rumination intérieure* (F. Nietzsche).

nos chers auteurs



Dessin: C. Fedigo

Georges
Borgeaud

**Le soleil
sur
Aubiach**

Ed. 24 Heures
1986